

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, VENDREDI 2 DECEMBRE 1859

No. 33

UN JUGEMENT IMPARTIAL.

Voici comment le "Star" l'un des journaux les plus influents après le "Times" apprécie la situation financière du Canada, et le mérite des financiers Cartier et compagnie:

"Il est triste de voir le gouvernement d'un pays aussi jeune que le Canada, rempli de ressources sans bornes, et habité par un peuple intelligent et distingué, entre les mains d'hommes qui se sont montrés incapables de protéger les intérêts qu'ils sont chargés de garder, et qui paraissent également incapables de comprendre les principes les mieux reconnus de l'économie politique.

"Tout ce qui se rattache aux finances du Canada est tombé dans un tel état de confusion inextricable, qu'il faudra rien moins que l'habileté d'un Colbert, ou la sagesse d'un Adam Smith pour remettre l'ordre dans les finances. Mais ce n'est pas seulement dans les dépenses, qu'un nouveau système d'administration est nécessaire. Le revenu est ainsi que nous le démontrerons, prélevé en grande partie par des moyens qui jettent le plus grand discrédit sur le gouvernement, et agissent contrairement aux intérêts de la grande masse de la communauté.

"... La résurrection de ces antiques règles d'économie politique, se manifeste pleinement dans le nouveau tarif que le gouvernement canadien a établi depuis quelques mois, et qui, sous le prétexte d'augmenter le revenu et de protéger l'industrie nationale, réduira l'un et détruira l'autre, et, en même temps, mettra la population au même niveau que celle de l'Angleterre. "If course," nous voyons que ce tarif, comme le nôtre, impose les plus grandes charges sur ces articles de consommation générale qui sont nécessaires à la vie. Ainsi les droits sur le thé et café sont considérablement augmentés, l'impôt sur le sucre est augmenté de 10 chelins à 16 chelins par qt. : et le droit sur le coton et les laines s'est élevé de 15 à 20 par cent.

"Tel est, malheureusement, la mauvaise politique que suit le gouvernement canadien."

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

Les cabaleurs du maire Langevin ont encore le toupet de dire aux électeurs

que, dans quelques semaines, le Chemin du Nord sera commencé! Après les avoir dupés, ils ont l'impudence de se moquer d'eux! Quand il est connu, qu'avant de prendre des actions dans cette entreprise, les capitalistes exigent qu'on leur garantisse que les terres du Saint-Maurice pourront être vendues au taux de quatre piastres l'acre, le maire et ses compères vous disent effrontément que tout est prêt pour commencer le Chemin de fer du Nord!

Il ne manque plus, disent ils, que la signature de quelques lords!"

Et ce mensonge colporté par le maire et de misérables suppôts payés avec l'argent public satisfait ceux qui se contentent de promesses et dont l'opinion est comme une folle qui court vers l'abîme! Nécessairement, pour que la vérité puisse, de nouveau, les éclairer, il faut attendre que le temps ait déjoué les calculs diaboliques de Langevin, Forsyth et compagnie. Et, nous n'attendrons pas longtemps, car, il est impossible que l'intrigue puisse toujours remplacer la franchise; la fraude l'honnêteté; la corruption la morale; le mensonge la vérité. Il vient un jour où les hommes de la trempe de Langevin se voient déchirer leur masque. Ils rêvaient un pouvoir oligarchique: ils tombent dans la boue!

Les partisans du maire ou ceux des candidats municipaux qui lui sont favorables, peuvent, seuls se procurer les listes d'électeurs qualifiés à voter. Tout autre individu n'en peut avoir. Le maire est là comme un chat qui guette une souris, et quand il voit un citoyen qu'il sait être son adversaire, il ordonne qu'on ôte le livre des voteurs d'entre les mains de ce profane!

En revanche les partisans du maire sont favorisés de toute manière. Au lieu de les laisser travailler pour le public, le maire ordonne à des employés de la Corporation de préparer des listes d'électeurs, etc., pour ses mignons! L'employé Grondin, être rampant, n'attend pas que le maire le commande, il se signale par un servilisme des plus dégradants.

Comment lutter contre de tels misérables?

Il est bruit que le beau Narcisse a été nommé ou plutôt s'est fait nommer juge

de la cour supérieure à la place de l'honorable Bowen. Quand la vermine quitte un vaisseau c'est parce qu'il menace de couler à fond. Il est probable que le ministère est dans cet état.

On dit que le conseiller Gauvreau a promis au bouillant Achille de payer tous les frais de l'élection de ce grand capitaine qui a, en outre, l'appui du maire. De sorte qu'au moyen de la corruption et de la fraude représentées par le maire et Gauvreau, le capitaine Achille se croit certain d'être élu.

Nous avons reçu un exemplaire du calendrier du diocèse de Trois-Rivières pour 1860, imprimé et publié par le propriétaire de "L'Ere Nouvelle" Nous offrons nos remerciements à qui de droit.

"La marche triomphale d'un grand capitaine paraîtra au prochain numéro"

La nomination du maire et des conseillers de ville aura lieu lundi prochain à dix heures du matin.

ERRATUM: Dans le dernier numéro, troisième page, seconde colonne, dixième ligne, au lieu de: "Comment notre gourmet" lisez: "Comme notre gourmet etc".

NOTRE AMI ROUSSEAU

Le conseiller Rousseau déclare aux électeurs de son quartier qu'ils doivent le réélire parce qu'il est Canadien-Français et fervent catholique. S'il s'agissait d'une élection parlementaire, la religion et la nationalité pourraient être mises en jeu; car, en parlement les questions religieuses et de race sont discutées; mais les conseillers de ville dont le devoir est de veiller à l'entretien des rues de la cité n'ont jamais eu pour mission d'être théologiens ou diplomates. D'ailleurs la religion et la nationalité fussent elles en péril, le conseiller Rousseau serait peu propre à les défendre. On se rappelle très bien que pendant les massacres organisés contre les Canadiens-Français par Charley Alleyne, le conseiller Rousseau défendait ses compatriotes en votant pour Alleyne, et mardi et compagnie, puis visitait, tranquillement les "polls" en tenant un télescope d'une main, et en grugeant un

pain d'épice, en société avec Rossinante ! Nous, avouons cependant, que les prétentions du conseiller Rousseau à la sainteté peuvent en imposer à quelques uns. Il a une certaine analogie avec quelques grands saints. La voici :

Nous avons lu que plusieurs saints pas sèrent leurs vie dans la solitude en compagnie de quelque quadrupède. Par exemple, saint Jérôme avait un lion pour défenseur; un cochon accompagnait saint Antoine; saint Roch avait un chien pour compagnon; le conseiller Rousseau, lui, pendant longtemps, une cavale "... indomptable et rebelle

Sans frein d'acier ni rennes d'or !

Néanmoins cette ressemblance ne suffit point pour faire béatifier le conseiller Rousseau, et si, après sa mort, son nom se trouve dans un martyrologe, ce sera, sans doute, dans celui des "Saints du dernier jour" [Les Moripons.]

A propos de ce conseiller, quelques uns de ses rares partisans nous ont demandé pourquoi nous l'honorions si souvent de nos écrits.

A cela nous répondrons : D'abord parce qu'il est un de ceux qui se cachent sous l'anonymat pour nous insulter, ou nous faire insulter, sur une feuille digne de la ville de Sodome; ensuite parce qu'il est un de nos meilleurs sujets de caricature et de critique. Le journalisme est si épineux, que l'on devrait, ce nous semble, nous accorder le droit, de nous récréer, quelque peu, quand un individu aussi cocasse que le conseiller Rousseau se trouve sur notre chemin !

ESQUISSES MUNICIPALES.

Nous allons esquisser à grands traits, le portrait de nos conseillers de ville. Excusez, lecteurs, si, malgré la bonne volonté du peintre, les couleurs et le dessin ne peuvent amoindrir l'hideux effet du masque dont se couvrent plusieurs de nos édiles.

QUARTIER SAINT-PIERRE.

EADON—Orateur assez agréable, votant avec assez d'indépendance.

SHAW—Homme de bons sens, médiocre orateur mais conseiller intègre.

BURNS—Bien qu'Irlandais, ce serait l'insulter que de le mettre en parallèle avec Hearn et Giblin. Il parle très rarement.

QUARTIER CHAMPLAIN.

FITZPATRICK—Malgré un sourire stéréotypé, il ne plait guère comme orateur. Il parle assez souvent, mais ses discours ne durent que cinq minutes. Ses votes se ressentent presque toujours du contact de Hearn et de Giblin. Inutile d'ajouter que le maire Langevin le compte pour un de ses partisans dévoués.

HEARN—Grossier comme un rustre a

l'égard de ses collègues; brissant leurs nerfs quand il parle, incapable de rougir comme de résonner, fanatique, partial, employant, pour atteindre son but, l'intrigue, la fraude ou la force voilà l'homme qui est le bouclier du maire Langevin.

GILPIN—Il n'est que la doublure du précédent.

QUARTIER DU PALAIS.

HALL—Il est, par ancienneté de date le doyen des conseillers actuels. Quand on l'éguillonne, il parle avec une extraordinaire volubilité. C'est le vieux Mackenzie, moins le génie.

Jusqu'à son retour de Londres, le maire Langevin en faisait son premier lieutenant, mais, aujourd'hui, l'amitié qui existait entre le Nestor du Conseil-de-Ville et le bambin qui se champonne à la chaire civique, semble être considérablement refroidie.

George Hall, disent plusieurs de ses admirateurs, a beaucoup travaillé pour le public; soit, mais, nous avons eu, souvent la preuve, qu'il savait, aussi, travailler admirablement pour lui-même. L'histoire des chandelles de baleine ne peut être oubliée ! C'est presque un lustre qui nous éclaire pour que l'on puisse admirer les exploits de George Hall aux jours d'élection !

AUDETTE—On peut le surnommer l'un des piliers de la Halle Champlain.

L'intérêt seul l'inspire.

Il converse comme un écolier qui récite sa leçon plutôt qu'il ne parle. Seulement, si ses adversaires le pressent de trop près il devient pourpre de colère. C'est, alors, un tuyau de tôle qui prend feu ! Sa dispute avec le conseiller Gauvreau l'a prouvé ! Avouons, cependant, qu'en cette circonstance le conseiller Audette, était l'insulté.

Il fait partie de l'état major du maire.

QUARTIER JACQUES CARTIER

FORTIN—Il ne parle jamais, mais dès qu'il faut voter, sa voix devient l'écho de celle du conseiller Audette. Fortin et Audette sont les Castor et Pollux du Conseil-de-Ville. Fortin et Audette, c'est le même morceau de cuir ou comme l'on dit vulgairement : C'est une même paire de manches.

"Arcades ambo."

LEMIEUX—On le dit très capable dans un comité.

Depuis quelques mois il semble moins enthousiaste du maire. Voilà, sans doute, pourquoi celui-ci prend sous sa protection le capitaine Achille Bussière qui est servile entre les plus serviles.

Cependant, bien que le conseiller Lemieux ne soit pas un Phénix, il y a entre lui et Bussière, autant de différence, qu'il peut y en avoir entre une pantoufle de satin blanc et une vieille savate.

TOURANGEAU—Conseiller silencieux, mais éloquent par ses votes qui sont toujours donnés consciencieusement.

QUARTIER SAINT-ROCH.

GINGRAS—Ami du silence et votant assez docilement pour le parti du maire. Il a eu, néanmoins, une velléité d'indépendance, pendant que le conseiller Pope a été maire-suppléant. L'arrivée d'Hector a bien calmé le conseiller Gingras.

ROUSSEAU—Vieille commère habillée en conseiller. N'ayant qu'un but : son intérêt personnel. Profitant de sa position de conseiller pour se mettre à l'affût de toutes les transactions municipales qui peuvent lui profiter. L'affaire du boucher Léonard est une des nombreuses preuves que l'on peut fournir à l'appui de cet avancé.

RIBEAUME—Il a rendu des services qu'il faut reconnaître, mais il n'a pas su fermer l'oreille aux mauvais conseils des hommes de la trempe de Langevin. Il a cru en eux et il s'est perdu. A tout péché miséricorde !

QUARTIER SAINT-JEAN.

HILL—Conseiller votant avec indépendance, mais se laissant parfois entraîner vers le parti Langevin avec un peu trop de précipitation.

SAINT-PIERRE—Bon garçon, mais se confiant beaucoup trop à Gauvreau.

GAUVREAU—Grosse tête d'homme, d'esprit, point, En revanche, menteur impudent. Dans un régiment de menteurs il passerait, de suite, colonel.

Il ne tient à être conseiller que parce qu'il trouve le moyen de vendre son ciment qui ne vaut rien mais qu'il vend à un prix exorbitant.

Avant de le réélire, les électeurs du quartier Saint-Jean devraient se rappeler du bain à l'eau salée que prit ce conseiller afin de ne point voter contre l'érection de la Halle Champlain ! Ils devraient aussi se rappeler qu'après cette action ils voulurent l'obliger à résigner et qu'il leur promit de le faire à l'échéance de son mandat ! Ils devraient se rappeler que le conseiller Gauvreau ne veut se faire réélire que pour vendre son ciment à la Corporation ! Ils devraient se rappeler, enfin, que pour être un bon conseiller il ne faut pas être intéressé comme Pierre Gauvreau à favoriser ses intérêts préférablement à ceux du public.

Qu'on se hâte donc de le remplacer !

QUARTIER SAINT-LOUIS

BAILLARGE—Conseiller laborieux, et cherchant à introduire, dans le Conseil-de-Ville, l'esprit d'économie.

Il parle assez bien, mais en anglais. Nous aimons à croire que c'est sans mauvaise intention et que le contact des habits rouges n'a point chassé de chez lui le souvenir des aïeux.

POPE—Orateur abondant, mais plus superficiel que profond. Tenant opiniâtement à ses idées.

ROBERTSON—Il parle vite, mais souvent n'est point compris : ce qui ne l'empêche pas d'être l'un des conseillers les plus indépendants.

QUARTIER MONTCALM,

IRVINE—Bien qu'avocat, il ne parle point. Il n'a pas encore donné occasion d'être critiqué sévèrement pour ses votes.

McGREGG—Silencieux comme la tombe. C'est l'associé de Charley Alleyn. Aussi ne faut-il pas juger ses votes d'après son silence de conseiller!

CHATEAUVERT—Les Romains assis sur leurs sièges curules, et attendant l'arrivée des Gaulois devaient avoir son impassibilité. Il vote toujours bien... pour ses intérêts, et le maire est très content de lui.

LE MAIRE

LANGEVIN—En quelques mots nous allons définir son caractère d'homme public: Rampant avec ceux qui sont au dessus de lui par la fortune, leur position ou autrement; et despotique avec ceux que les circonstances mettent sous son contrôle, tel est cet individu qu'on peut qualifier du titre d'homme-serpent.

**

BUSSIÈRE ET LANGEVIN.

LANGEVIN—Et! bien, "bouillant" Achille, croyez vous d'être élu?

BUSSIÈRE—Ah! "vaillant" Hector, j'ai besoin de toute votre influence!

LANGEVIN—Vous l'aurez mais à une condition.

BUSSIÈRE—Laquelle?

LANGEVIN—De m'être soumis en toute chose.

BUSSIÈRE—Je serai un modèle d'obéissance.

LANGEVIN—C'est bien; de ce moment vous pouvez vous croire certain du succès.

BUSSIÈRE—Vous me rendez à la vie!

LANGEVIN—Soyez prêt pour le grand jour de la nomination!

BUSSIÈRE—Comptez sur moi. J'ai appris le discours que je dois bégayer; mes soldats m'accompagneront en grande tenue, et tout contribuera à faire de lundi prochain le plus beau jour de ma vie!

LANGEVIN—A lundi!

BUSSIÈRE.—A lundi!

**

On dit que le capitaine Achille Bussière s'est tranché un doigt en pelant des patates. Le conseiller Rousseau le soigne homœopathiquement.

On dit, aussi, que monsieur Jean Moissans vendeur de chandelles, a été choisi pour éclairer le parti du maire auquel appartient le bouillant Achille.

On dit encore, que la responsabilité encourue par monsieur Lemieux en s'opposant au capitaine Achille est si grande que l'on redoute un bouleversement complet dans Québec! On dit, enfin, que le

capitaine a déclaré qu'il n'avait qu'à dire trois mots pour faire consentir monsieur Lemieux à se retirer de la lutte. On suppose que ces trois mots sont le "Mané, Thésel, Pharès" de Baltazar.

Le frère de monsieur le maire est prié de ne pas croire que nous voulons parler de Baltazar Langevin.



Le conseiller Rousseau accompagné de son neveu Bertrand Bras-de-fer s'en allant corrompre les électeurs avec un pain d'épice.

EXTRAITS POUR RIRE.

* * * UNE LOI NOUVELLE.—M M*** étudiant en médecine, comparaisait dernièrement devant le tribunal de police sous prévention d'avoir volé un corps dans le cimetière d'une paroisse voisine de Montréal.

Plusieurs témoins ayant établi clairement le fait, le président demanda au prévenu ce qu'il a à dire pour sa défense.

—Mais la loi est en ma faveur, reprend le jeune disciple d'Esculape.

—Quelle loi, s'il vous plaît?

—Celle de "l'hebaas corpus."

(La Guepe)

* * * "Il y a longtemps que je cherchais à rendre compte du motif pour lequel on met plutôt un coq qu'une poule au haut d'un élécher; et je crois l'avoir trouvé, disait le bedeau d'une paroisse: C'est que si l'on y mettait une poule, et qu'elle vint à pondre, les œufs se casseraient en tombant."

* * * LETTRE D'UN GASCON A SON FILS.—"Je viens de recevoir votre lettre, dans laquelle vous me souhaitez la bonne année, ce qui est bien; mais vous demandez de l'argent, ce qui est mal. Si l'on pouvait en

voyer dans une lettre cent coups de bâtons tournois, vous les recovriez avec la présente, car vous êtes un fripon!... et

Je suis votre père...."

* * * Dernièrement dans un de nos théâtres américains, un spectateur mécontent s'avisa de jeter en guise de critique, une tête d'oie à l'acteur alors en scène. Ce lui-ci, avec le plus grand sang froid, se tourna vers le public, et lui adressa cette petite allocution: "Messieurs, je m'aperçois que l'un de vous vient de perdre sa tête; mais qu'il n'ait aucune crainte; je la lui rendrai à la fin du spectacle." Il mit ainsi les rieurs de son côté, et on ne dit pas que la tête d'oie lui ait été réclamée.

* * * Un pauvre Allemand, épuisé et amaigri par la maladie, appela un médecin qui prescrivit un énorme cataplasme de moutarde. Le malade voyant exécuter l'ordonnance, s'écria, les larmes aux yeux: "Oh docteur! tant de moutarde pour si peu de viande."

* * * Un homme d'esprit disait à sa fille: "J'espère bien, ma chère enfant, que tu n'épouserai jamais un homme pauvre; mais rappelle-toi bien que l'homme le plus pauvre est celui qui n'a que de l'argent."

* * * Un de nos confrères rapporte que son bureau avait été fréquenté si souvent par un individu du voisinage, qu'après la mort de cet individu son ombre resta fixée aux murs du bureau.

CONSEIL DE VILLE,

18 novembre 1859.

Résolu.—"Que les meilleurs remerciements de ce Conseil sont dus et sont par conséquent votés à Charles Baillargé, écuyer, l'un des membres de ce Conseil, pour le plan qu'il vient de présenter et pour les suggestions et les feints importants que contient sa lettre, touchant les améliorations de l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Résolu.—"Que l'impôt imposé à Edouard Glackemeyer, écuyer, par le Recorder, pour avoir négligé de faire réparer une cheminée dans la rue des Jardins, soit remise, pourvu que la cheminée en question soit réparée le plutôt possible afin de mettre le public en sûreté."

Résolu.—"Que Son Honneur le Maire de Québec soit autorisé à signer un titre nouveau en faveur de l'Hôpital Général, pour réunir en un seul vingt titres différents relatifs aux lots de terre achetées par la Corporation pour élargir des rues et pour autres fins, et à s'engager de payer une rente totale de \$20,186 par année."

Résolu.—"Que la ruelle de J. B. F.

soit élargie et que le comité des Chemins soit autorisé à faire faire cette amélioration si elle coûte pas plus que huit cent cinquante louis; et que sur cette somme celle de cinq cents louis soit payée au moyen d'une taxe spéciale imposée sur le quartier où l'amélioration doit être faite et la balance de trois cent cinquante louis sur les fonds généraux de la cité."

25 novembre 1859.

Résolu.—"Que le pavage en madriers de la partie de la rue Champlain, qui se trouve entre la chapelle des Matelots et le bureau de Flanigan, ne peut être fait à présent.

Résolu.—"Que la somme votée pour le pavage en madriers de la rue Saint-Valier se trouvant dépensée, la somme de dix-neuf piastres et douze centimes payée par monsieur le conseiller Fortin, pour le pavage d'une partie de la rue Arago, soit prise sur les fonds généraux de la cité."

Résolu.—"Que la lettre d'Arch. Campbell, écuyer, relative à la prolongation de la rue J. B. F. soit référée au comité des Finances avec instruction de faire rapport à la prochaine séance de ce Conseil, le dit rapport devant alors être pris en considération avec le rapport du comité des Réglements présenté ce soir."

NOUVELLES D'EUROPE.



Les trois traités ont été finalement signés le 10 à Zurich, et les plénipotentiaires devaient quitter cette ville le 12,

Où disait que l'Autriche avait accepté de la France, 102,000,000 de francs au lieu de 104,000,000 qu'elle demandait d'abord.

Le "Moniteur," en annonçant la signature des traités, dit que la France et l'Autriche sont d'accord sur la convocation d'un Congrès.

Le "Constitutionnel" exhorte les Italiens à la modération et à la patience.

La Toscane a suivi l'exemple des autres états de l'Italie centrale et elle a conféré la régence au prince de Carignan.

Les affaires entre l'Espagne et le Maroc n'ont pas changé, bien qu'il soit bruit que le sultan du Maroc ait autorisé son frère à faire droit aux demandes de l'Espagne.

Le "Moniteur" du 11 a publié un article dans lequel il regrette la conduite des Italiens relativement à la régence.

Une circulaire du comte Walewski annonce que la France a demandé à la Sardaigne 60 millions de francs pour les dépenses de la dernière guerre.

Le correspondant parisien du "Times," dit que la nouvelle de l'élection du prince de Carignan a été reçue à Paris avec un grand mécontentement.

On assure, et la nouvelle en est confirmée, que Victor-Emmanuel a refusé au prince de Carignan la permission d'accepter la régence de l'Italie centrale.

Une dépêche de Madrid annonce que le 10, les Maures, au nombre de 1000 hommes, continuaient leurs attaques contre Ceuta. Les assiégés se préparaient à faire une sortie pour les repousser.

Les forts Chinois, à l'embouchure du Pei Ho, ont été fortifiés et la conduite des Chinois porte à croire qu'ils veulent opposer de la résistance.

La grève des ouvriers à Londres est terminée. On annonce que la conférence des constructeurs ayant sérieusement considéré la position, a résolu de faire cesser cet état de chose.

Le "Times" du 12 publie un article pour démontrer le sentiment qui prévaut en France sur la question d'une guerre avec l'Angleterre.

NOUVELLES DIVERSES.

— Samedi dernier, vers dix heures dans la Halle du marché Jacques Cartier, un revendeur, du nom de F. X. Vallerand, âgé d'environ 30 ans, est mort soudainement d'une maladie de cœur.

— L'indian, parti de Liverpool est, venu donner contre un écuil à fleur d'eau, près de Mary Joseph lundi le 21 novembre. Ce vapeur avait à son bord 198 passagers et un équipage de 160 hommes, avec 80 tonneaux de marchandises et quelques espèces.

Un "writ" pour une nouvelle élection dans le comté de Russel en remplacement de M. Fellowes, a été émané; M. Loux est le seul candidat connu.

NAVIGATION.—Tous les vapeurs voyagent entre Montréal et Québec ont pris leurs quartiers d'hiver. Le dernier départ de Québec a eu lieu vendredi dernier.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Nous devons à l'obligeance d'un de nos amis de Montréal l'envoi du journal la "Guepe" (du 31 Oct) lequel renferme une de ces sales et dégoûtantes productions qui trop souvent deshonnorent le journalisme Canadien. C'est une de ces fameuses élucubrations remplies de grossièretés, d'injures telles que l'auteur seul peut en extraire de son cerveau malade et putréfié. Ce correspondant cynique et éhonté appose au bas de cette chétive pièce la signature de "Gaspé" Jamais

on a vu autant de saletés renfermées dans un cadre aussi petit. C'est sans doute, par ce moyen que "Gaspé" voudrait se faire une réputation littéraire. Cet ignoble écrit (très digne du papa) n'est qu'un tissu d'outrages et d'insultes lancées à la face du Capitaine Davidson (du Lady Head) gentilhomme plus honorable et surtout plus poli que le misérable faquin qui essaie, mais en vain, de le flétrir de sa bave immonde. Tous ceux de vos lecteurs qui connaissent "Gaspé" alias le petit Saint Jean Baptiste Tartufe, pur sang", correspondant gaspésien du "Courrier du Canada", et de plusieurs autres journaux, homme à bons principes, essentiellement bigot et dont la science est si immense et si creuse, ne manqueront pas de s'écrier tout étonnés: "Tant ne animis coelestibus iraei" su comme dit Boileau: Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un bigot? "Tout ce que pourra dire ou écrire l'écervelé correspondant qui signe "Gaspé" ne saura jamais nous atteindre! Nous méprisons ses colères ridicules et nous dirons avec un poète que

"Le noir venin, le fiel de ses écrits
N'excite en nous qu'un amer mépris.

A l'avenir nous ne sortirons pas de notre sphère pour nous abaisser à répondre aux attaques de ce pygmée infime et impuissant; nous ne l'accuserons pas non plus d'avoir recours à une plume plus exercée que la sienne pour mentir, calomnier et insulter car nous reconnaissons là son brillant talent.

Gaspé voudrait faire démettre de ses fonctions le capitaine Davidson, et tous les moyens pour arriver à ce but lui semblent bons et justes, néanmoins toutes ses tentatives sont demeurées infructueuses et jamais il ne réussira à faire commettre pareille injustice. Il allègue pour raison que le capitaine D, ne sait pas un mot de français. C'est criant! Le correspondant haineux pourrait, lui, avoir la douleur de se voir privé, avant longtemps de sa charge d'inspecteur d'écoles pour ne pas savoir un mot d'anglais. A bon entendeur salut! Ne faites pas aux autres, petit myope, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Avez vous oublié ce précepteur qui veut se faire passer pour un homme qui aimant mieux mourir que de mentir n'a pas pu cependant s'empêcher de dire un mensonge dans son écrit. Il dit que notre correspondance publiée dans le Canadien est une réponse à celle qu'il a adressée à la "Guepe," il ment et il ment sciemment car il a adressé sa correspondance au "Courrier du Canada" et elle a figuré dans les colonnes de ce journal le 12 octobre.

PISCATOR.